



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A VOIRE IDENTITE

Nom et Prénom : *Brunelle Jean-Claude*

ou Dénomination (pour les personnes morales) : *EARL La Cour des Hauts Vents*

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° *3* Rue *du Marché*

Commune : *CHAOUVRE*

Code postal : *02340*

Nature des activités : *Agriculture*

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DE TRUITES, ALIÈRES OU DE GRAPES

ESPECE ANIMALE CONCERNEE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1	<i>cf. formule spécifique</i>
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION ?

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Déplacement d'une haie de Brachyotie séparant deux parcelles en vue d'un échange entre deux agriculteurs. Haie recueillie au lieu de la haie sur la nouvelle surface des deux parcelles.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION ?

Destruction Préciser :

Alteration Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPERATIONS ?

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION ?

Préciser la période : entre septembre et Mars
ou la date :

G. QUELLES SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION ?

Régions administratives : H.D.F.
Départements : Alsace
Cantons : Reizen les Sauns
Communes : Ungersheim la Haye

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION ?

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Cléon
le 04/10/2017
Votre signature 



Formulaire de déplacement des haies agricoles

Demande de dérogation espèces protégées

Ce formulaire permet de solliciter une demande de dérogation espèces protégées dans le cadre d'un projet de déplacement de haie agricole. Il doit être complété et retourné avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

Service environnement : ddt-env-gpn@aisne.gouv.fr

Ou par voie postale

Direction départementale des Territoires de l'Aisne

Service environnement / Unité GDPN

50 Boulevard de Lyon

02011 LAON

Pour vous aider à renseigner ce formulaire, nous mettons à votre disposition un guide du déplacement des haies agricoles disponible sur le site internet de la préfecture de l'Aisne (rubriques environnement ou agriculture). Pour toutes autres questions vous pouvez contacter la DDT :

Service environnement : ddt-env-gdpm@aisne.gouv.fr

Service urbanisme : ddt-ut@aisne.gouv.fr

Service agriculture : ddt-agri@aisne.gouv.fr

50 Boulevard de Lyon

02011 LAON

03.23.24.64.00

A. Informations du demandeur et présentation du projet

Coordonnées du demandeur :

Personne physique :

Nom.....Brucelle

Prénom...Jean Christophe.....

Adresse.....

3 rue du Marche 02340 Chaourse.....

.....

Téléphone.....06 29 88 44 73.....

Courriel.....2.naturerange.fr.....

Personne morale :

Société.....EARL LA COUR DES HAUTS VENTS.....

Adresse.....

26 rue du Château 02340 CHAOURSE.....

.....

.....

Téléphone.....

Courriel.....

Présentation du projet :

Nous souhaitons déplacer une haie de broussailles dans le cadre d'un échange de parcelle.

.....

.....

.....

.....

Justification de l'absence de solution alternative :

La haie se trouvant en limite de deux parcelles , nous ne pouvons faire autrement que la déplacer.

.....

.....

Justification du projet au regard de ses motivations économiques et sociales :

Le déplacement de la haie va permettre de former des parcelles plus au carré.

-Gain de temps pour les pratiques culturales

-Economie de carburant

-Economie d'intrants

-limite les effets de bordures

.....

.....

B. Etat initial

A. Génération de la liste d'espèces à considérer

❖ Type(s) de haie(s) :

Haie relictuelle Pieds de clôture enherbés Haie basse Haie arbustive haute

Haie arborée Haie multistrate

○ Espèces concernées par la demande liées au(x) type(s) de haie(s) :

Espèce	Nom scientifique
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>

Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Pinson des arbres	<i>Fringila coelebs</i>
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>
Écureuil d'Europe	<i>Sciurus vulgaris</i>
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>

❖ **Eléments particulier :**

Arbres sénescents Mare à moins de 200 mètres

Arbres et point d'eau à moins de 10 mètres

Aucun de ces éléments

- Espèces concernées par la demande liées à l'environnement du projet :

Espèce	Nom scientifique

❖ **Localisation du projet : Vincy-Reuil-et-Magny**

- Espèces concernées par la demande liées à la localisation du projet :

Espèce	Nom scientifique

Remarque : Nous vous demandons de joindre au formulaire, des photos (de près et de loin) de la haie ciblée ainsi qu'une vue aérienne de la parcelle concernée en y faisant figurer la ou les haie(s) ciblée(s).

A. Ma liste d'espèces comporte elle des espèces particulièrement sensibles ?

❖ Si NON, passez à la partie IV « Qualification des enjeux »

❖ Si OUI :

- Suivre la procédure indiquée dans le guide de déplacement des haies agricoles ;
- Joindre la réponse de l'organisme contacté ;
- Le cas échéant, joindre le résultat des inventaires qui ont été réalisés

C. Qualification des enjeux

❖ Espèces à enjeux fort :

Espèce	Nom scientifique
Bruan zizi	<i>Emberiza cirius</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>

❖ Espèces à enjeux très fort :

Espèce	Nom scientifique

❖ Espèces à enjeux critique :

Espèce	Nom scientifique

❖ La haie ciblée par la demande de dérogation est connectée à :

Un boisement Une haie Aucun de ces éléments

❖ Existe-t-il :

- Une mare à moins de 200 mètres de la haie ciblée
- Un point d'eau à moins de 10 mètres (mare, rivière, ...)

Aucun de ces éléments

❖ La haie est-elle composée :

○ D'arbres de haut jet (au prorata de la haie) :

Aucun Moins de 25% Entre 25 – 50% Plus de 50%

○ D'arbres de diamètre supérieur à 18 cm :

Oui Non

○ D'arbres présentant des cavités :

Oui Non

○ D'arbres têtards (au prorata de la haie) :

Aucun Moins de 25% Entre 25 – 50% Plus de 50%

❖ La haie est-elle ou a-t-elle été exploitée (depuis quand) ?

Oui Non

○ Si oui, depuis quand ? une taille par an

.....

❖ Depuis quand l'implantation de la haie est-elle en place ?

Moins de 25 ans 26-50 ans 51-100 ans Plus de 100 ans

❖ Il y a à proximité immédiate de la haie :

Une prairie Une jachère Une parcelle cultivée Un bâtiment agricole

D. Mesures d'évitement, de réduction et de compensation

❖ Existe-t-il une haie présentant moins d'enjeux que la haie actuellement ciblée qui pourrait être privilégiée pour un futur déplacement ? (Si oui, veuillez l'indiquer sur la vue aérienne ainsi que des photos de cette dernière)

Oui Non

- ❖ Avez-vous recherché à réduire le linéaire de haie à déplacer ?

Oui *Non

Si oui, quel linéaire a pu être conservé ? Veuillez joindre une carte de localisation.

.....
.....

- ❖ A quelle période de l'année prévoyez-vous de réaliser le déplacement de la haie ciblée ?

De septembre à Mars

- ❖ Longueur et localisation de la ou des haie(s) compensatoire(s) :

.....

- ❖ Quelle sera la largeur de la haie de compensation (en mètre) ?

1 metre car elle sera en limite entre deux parcelles.....

- ❖ Quelles sont les essences qui seront replantées ?

Espèce	Espèce	Espèce	Espèce
Aubépines			
Prunelier			

- ❖ Quelles sera la provenance des plants ?

Prelevements dans la haie existante et si besoins achat auprès d'une pépinière.....

- ❖ Si la haie ciblée par la demande de dérogation espèces protégées est à moins de 200 m d'une mare, la haie compensatoire sera-t-elle placée à moins de 200 m de cette mare ?

Oui xNon

- ❖ Si non, la haie compensatoire est-elle placée à moins de 200 mètres d'une autre mare ?

Oui xNon

- ❖ Si aucune mare n'est présente à moins de 200 m, quelles seront les caractéristiques de la mare que vous mettrez en place ? (Superficie, profondeur, localisation, ...)

Présence de la rivière La SERRE.....

- ❖ Quelle largeur de bande enherbée sera maintenue de part et d'autre de la haie (en mètre) ?

Il n'y en aura pas

- ❖ Combien d'hibernaculums allez-vous mettre en place dans la haie de compensation ?

Environ deux emplacements

- ❖ Dans le cas où la haie ciblée par la demande de dérogation espèces protégées ne comporte pas d'arbre, envisagez-vous d'en planter ? (Si oui, préciser le nombre par espèce).

Espèce	Nombre

- ❖ Dans le cas où la haie ciblée par la demande de dérogation espèces protégées ne comporte pas d'arbuste, envisagez-vous d'en planter ? (Si oui, préciser le nombre par espèce).

Espèce	Nombre

- ❖ Si la haie ciblée par la demande de dérogation espèces protégées est connectée à un réseau de haies, la haie compensatoire sera-t-elle connectée à ce même réseau de haies ?

Oui Non

- Si non, quel autre réseau de haies existant peut être considéré ? (Veuillez indiquer ce réseau sur la vue aérienne et joindre des photos de ce réseau)

.....

- ❖ Si la haie compensatoire ne peut être connectée à un réseau de haies existant, quelles seront les mesures prévues pour permettre cette reconnexion ?

.....
.....
.....
.....

- ❖ Si la haie ciblée par la demande de dérogation espèces protégées est connectée à un boisement, la haie compensatoire sera-t-elle connectée à ce même boisement ?

Oui Non

- Si non, quel autre boisement existant peut être considéré ?

.....
.....
.....

- ❖ Si la haie compensatoire ne peut être connectée à un boisement existant, quelles seront les mesures prévues pour permettre cette reconnexion ?

.....
.....
.....
.....

- ❖ Quelle gestion sera appliquée sur la haie compensatoire :

La gestion sera identique à celle précédente (une taille par an)

- ❖ A quelle période de l'année comptez-vous entretenir la haie compensatoire ?

Entre septembre et Mars

- ❖ Durant combien de temps vous engagez vous à entretenir la haie de cette manière ?

De manière pérenne



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AIN

Direction départementale des territoires
Service Agriculture

CONDITIONNALITE
Bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)
Maintien des particularités topographiques

Règlement (UE) n° 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013, notamment son article 93 et son annexe II
Article D615-50-1 du code rural et de la pêche maritime
Article 4 de l'arrêté modifié du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales

**Formulaire de déclaration préalable
de destruction, déplacement ou remplacement de haie**

Je Soussigné Brucelet Jean-Christophe (nom / prénom ou raison sociale)
N° PACAGE : 002159858 N° SIRET : 51494556700014
Adresse : Code postal : Commune :
N° de téléphone fixe : N° de téléphone portable : 06.29884473
Adresse mail : z.n.maturat@orange.fr

Déclare :

la destruction, sans réimplantation, d'un linéaire de haies pour le motif suivant (joindre les pièces justifiant la destruction) :

- création d'un nouveau chemin d'accès rendu nécessaire pour l'accès et l'exploitation de la parcelle, dans la limite de 10 mètres de large
- création ou agrandissement d'un bâtiment d'exploitation justifié par un permis de construire
- gestion sanitaire de la haie décidée par le préfet
- défense de la forêt contre les incendies décidée par le préfet
- réhabilitation d'un fossé dans un objectif de rétablissement d'une circulation hydraulique
- travaux déclarés d'utilité publique
- opération d'aménagement foncier avec consultation du public, en lien avec des travaux déclarés d'utilité publique

organisme prescripteur :

le déplacement d'un linéaire de haies pour le motif suivant (joindre les pièces justifiant le déplacement) :

- déplacement pour un meilleur emplacement environnemental de la haie

Motif et, le cas échéant, organisme :

.....
.....

transfert de parcelles entre deux exploitations

le remplacement d'un linéaire de haies (destruction d'une haie et réimplantation au même endroit d'une autre haie)

Motif :

.....
.....

Description de la destruction, du déplacement ou du remplacement (préciser notamment dans le tableau la localisation des îlots / parcelles et le linéaire de haies concernés) :
 Après un échange pour améliorer les conditions de travail nous refusons un alignement de la limite entre champs depuis la route vers le bois.
 Nous souhaitons déplacer l'alignement de Boursaultes (haies et Perchures isolées.)


Echanges avec EARL BOURSAULTES 002003875

Campagne PAC concernée : 2020

HAIES À SUPPRIMER, DÉPLACER OU REMPLACER		
Îlot PAC	Parcelle	Linéaire (mètres)
5		110 m.
TOTAL LINEAIRE (mètres) :		

HAIES À IMPLANTER EN COMPENSATION (en cas de déplacement)		
Îlot PAC	Parcelle	Linéaire (mètres)
5		110 m.
TOTAL LINEAIRE (mètres) :		

Je certifie que les renseignements figurant dans le présent imprimé sont sincères et véritables et je joins les pièces justificatives correspondantes.

Fait à chausse le 28/08/2020
 Signature de l'exploitant*  Lu et approuvé

* La signature est précédée des mentions manuscrites « lu et approuvé »
 Le signataire est l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.

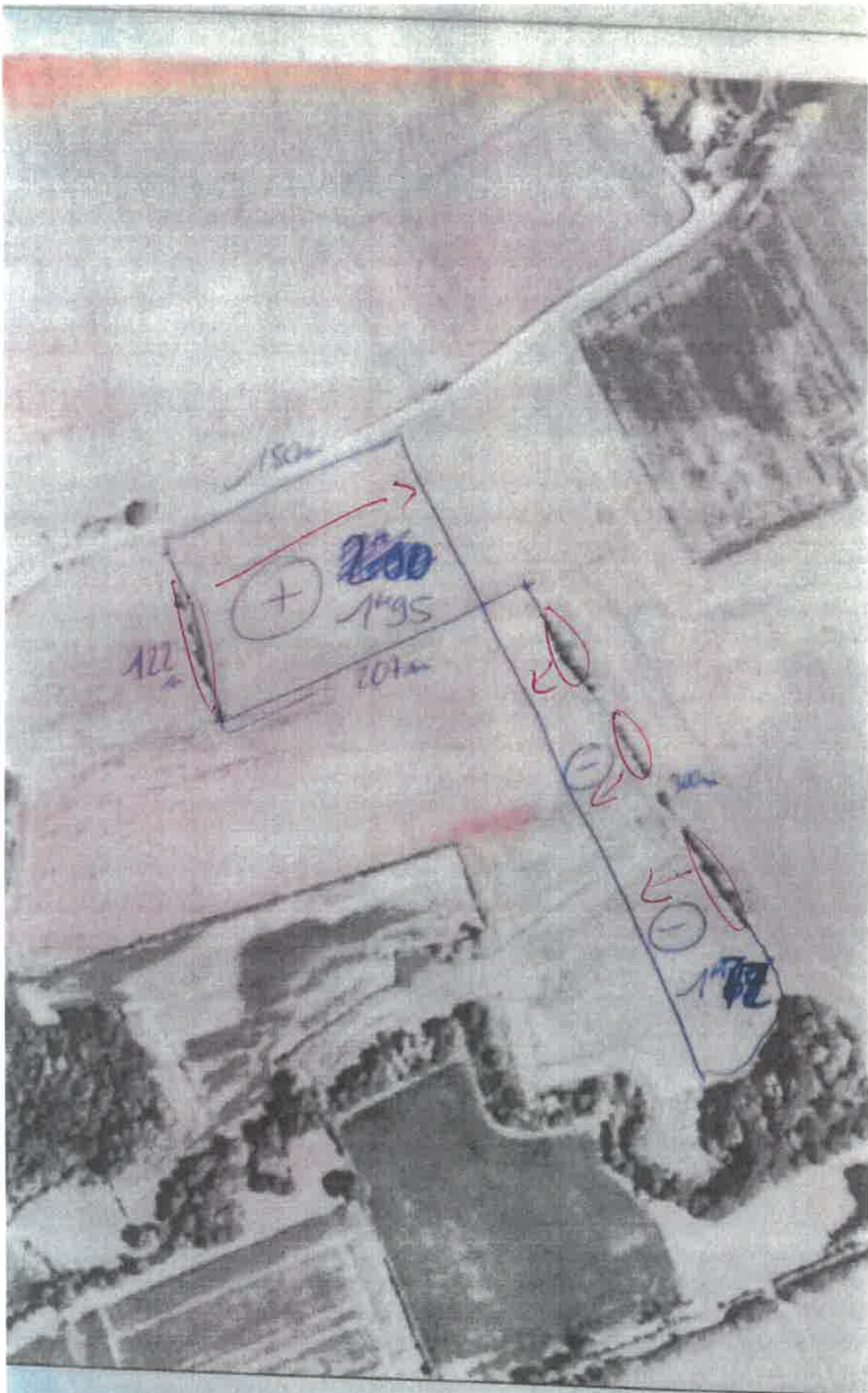
Décision de la Direction départementale des territoires de l'Aisne

accord Motif :

refus Motif :

Fait à Laon, le Signature et cachet de la DDT

Document à transmettre à la DDT de l'Aisne préalablement à toute action de destruction, déplacement ou remplacement d'un linéaire de haies.



il gouv.fr/mentions-legales

Longitude
Latitude

PACAGE : 002158958

MONSIEUR BRUCELLE JEAN-CHRISTOPHE

RPG DÉCLARÉ

- Vos parcelles déclarées
- Surfaces non agricoles déclarées
- Zones de densité homogène dé
- Départements
- Communes
- SNA déclarées supprimées
- Prairies Sensibles

N lot Surface graphique (ha)

1	6,50
2	2,98
3	0,29
4	0,55
5	12,62
6	1,12
7	1,15
9	1,59
10	2,15
11	1,35
12	0,79

N lot N Parcelle Culture homogène

1	1	CZH
2	1	MIS
3	1	MIS
4	1	PPH
5	1	BTA
5	2	ORP
5	3	ORP
5	4	ORP
6	1	BTA
6	3	MIS
7	1	MIS
9	1	CZH
10	1	ORP
11	3	CZH
12	1	MIS

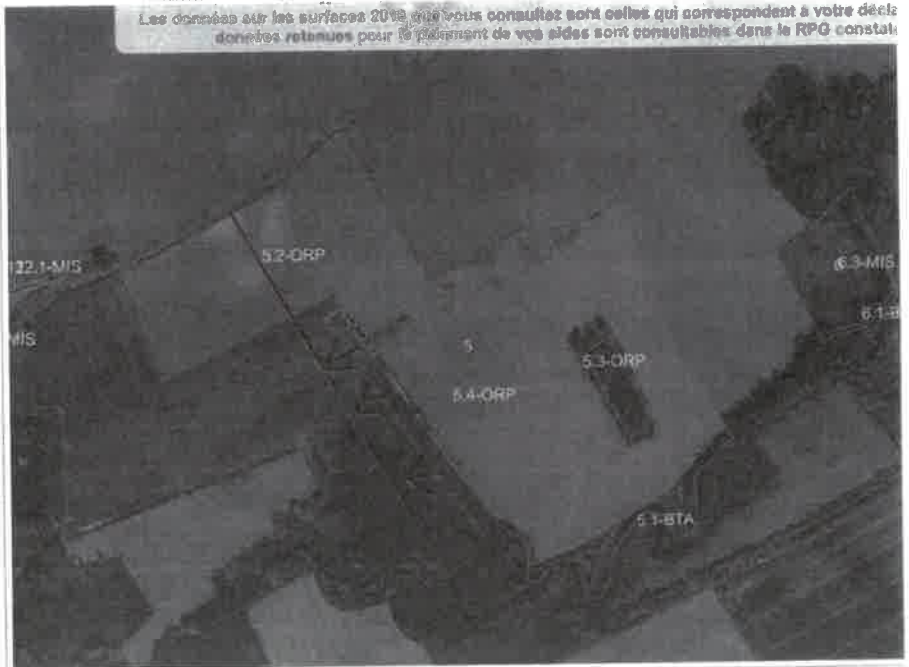
N lot	N SNA	Type	Modif Extinction
Tous	Tous	Tous	Tous
5	002000128570	Surface aménagée	Pas de modif
	002000681595	Arbre	Pas de modif
	002000702559	Arbres alignés	Pas de modif
	002002007217	Haie	Pas de modif
	002049748315	Haie	Pas de modif
12	002047048449	Haie	Pas de modif
	002047049569	Végétation non agri	Pas de modif

N lot N ZDH

Tous	4	002006863488	<10
------	---	--------------	-----

1 / 5000

Photo Carte Couleur Noir & blanc Calque Contour



Echelle 1 / 5000

Curseur x: 775539 y: 6956728

Commune : Vincly-Reuil-et-Magny.
Mise en place dans les années 80.

